



**Cinquième réunion annuelle conjointe des
Ministres de l'Economie et des Finances de l'UA et
de la Conférence des Ministres africains des
Finances, du Plan et du Développement
économique de la CEA
Addis-Abeba (Ethiopie): 22-27 mars 2012**



L'ÉTAT DE L'INTEGRATION EN AFRIQUE

22 mars 2012

Par: Dr. René N'Guettia Kouassi
Directeur des Affaires économiques
Commission de l'Union africaine
Email: kouassiN@africa-union.org or ReneKouacy@yahoo.com

Plan de la Présentation

- ❑ Où en sommes-nous aujourd'hui ?
- ❑ Que fait la Commission de l'UA pour booster ce processus ?
- ❑ Quels sont les défis majeurs à relever ?
- ❑ Pourquoi l'espoir est-il permis ?

I. Où en sommes-nous ?

A. Les Communautés économiques régionales (CER) face aux étapes du Traité d'Abuja

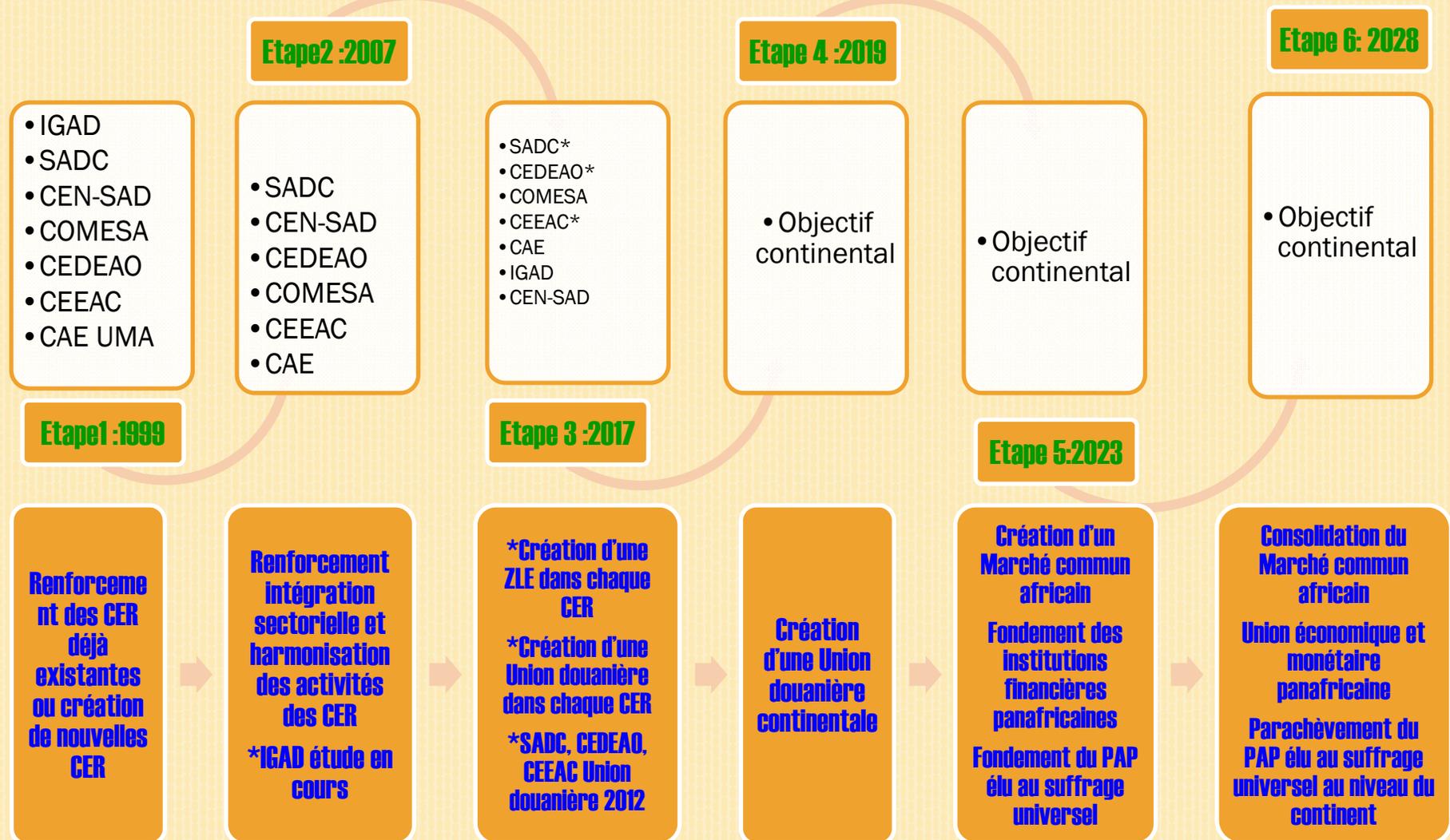
1) Tableau récapitulatif : SITUATION DES COMMUNAUTÉS ÉCONOMIQUES RÉGIONALES PAR RAPPORT À LA MISE EN ŒUVRE DU TRAITÉ D'ABUJA

Phases du Traité d'Abuja	Phase 1: 1994-1999	Phase 2: 2000-2007		Phase 3: 2008-2017		Phase 4 2018- 2019	Phase 5 2020-2023	Phase 6 2024-2028 latest 2034
CER	Renforcement des CER existantes et création de nouvelles là où elles n'existent pas	Coordination et harmonisation des activités	Élimination graduelle des barrières tarifaires et non tarifaires Etude en cours	ZLE	Union douanière	Union douanière continentale	Création Marché Commun Africain	Union monétaire et économique
IGAD	X	X	Etude en cours	En cours	Pas encore	Phase sera réalisée quand toutes les CER auront Réalisé Union douanière et harmonisé la	Phase sera réalisée Quand toutes les CER auront Réalisé Union douanière et libre circulation main d'œuvre et capitaux	Phase sera réalisée Quand toutes les CER auront Réalisé Marché Commun Africain. A ce moment, il y aura une monnaie unique frappe à par la Banque Centrale Africaine
SADC	X	X	X	X	2012	TEC en vue création TEC continentale unique		
CENSAD	X	X	X	En cours	Pas encore			
CEDEAO	X	X	X	X	2012			
COMESA	X	X	X	X	X			
CEEAC	X	X	X	X	2012			
CAE	X	X	X	X	X			

I. Où en sommes-nous ?

A. Les Communautés économiques régionales (CER) face aux étapes du Traité d'Abuja

2) Autre vue des progrès accomplis par les CER



I. Où en sommes-nous ?

A. Les Communautés économiques régionales (CER) face aux étapes du Traité d'Abuja

3) Rappel des principales étapes

- 1^{ère} étape (5 ans) : Renforcement des Communautés économiques régionales existantes et création de nouvelles communautés là où cela est nécessaire ;**

- 2^{ème} étape (8 ans) : Stabilisation des tarifs, des droits de douane et des autres barrières aux échanges intra-communautaires ; renforcement de l'intégration sectorielle ; coordination et harmonisation des activités des Communautés économiques régionales, harmonisation graduelle des droits de douane vis-à-vis des États tiers ;**

- 3^{ème} étape (10 ans) : Création d'une zone de libre-échange au sein de chaque Communauté économique régionale, grâce à l'élimination des barrières commerciales et à la création d'une union douanière, à l'adoption d'un tarif extérieur commun ;**

I. Où en sommes-nous ?

A. Les Communautés économiques régionales (CER) face aux étapes du Traité d'Abuja

3) Rappel des principales étapes

- 4^{ème} étape (12 ans) : Création d'une Union douanière africaine, avec un tarif extérieur unique, grâce à l'harmonisation des systèmes tarifaires et non tarifaires régionaux ;**
- 5^{ème} étape (4 ans) : Création d'un Marché commun africain, grâce à la consolidation de la structure du marché commun ; à la création d'une Union monétaire africaine, d'une Banque centrale africaine et d'une monnaie africaine unique, ainsi que d'un Parlement panafricain, élu au suffrage universel ;**
- 6^{ème} étape (5 ans) : Consolidation du Marché commun africain par la libre circulation des personnes, des biens, des capitaux et des services ; intégration des secteurs économique, politique, social et culturel ; création d'un marché intérieur unique, ainsi qu'une union économique et monétaire panafricaine ; parachèvement d'un Fonds monétaire africain et création d'une Banque centrale africaine, ainsi que d'une monnaie africaine ; parachèvement du Parlement panafricain avec l'élection de ses membres au suffrage universel au niveau du continent.**

4) Les CER sont-elles en retard au regard du calendrier d'Abuja ?

- Ici, il est question du rythme. Est-il lent ou rapide ?**

I. Où en sommes-nous ?

B. La nouvelle dynamique insufflée par la Déclaration de Syrte (1999) et l'arrangement Tripartite SADC-COMESA-CAE.

- ❑ L'accélération du rythme de l'intégration par le raccourcissement des étapes du calendrier du Traité d'Abuja demeure le fondement de la Déclaration de Syrte.
- ❑ L'arrangement tripartite SADC-COMESA-CAE bouleverse le dispositif du Traité d'Abuja et fait des émules dans les autres régions. La COMAI de Nairobi recommande la création d'un deuxième bloc.

II. Que fait concrètement la Commission pour soutenir le processus d'intégration ?

- ❑ **Les projets intégrateurs contenus dans le plan stratégique symbolisent la volonté de l'UA à booster les processus d'intégration régionale et continentale. Tous ces projets sont répartis entre les quatre piliers dudit Plan stratégique. Ces piliers sont : Paix et Sécurité; Intégration, développement et coopération; Valeurs partagées et; Renforcement des Institutions et des Capacités.**

- ❑ **Paix et Sécurité**
 - ✓ La mise en place et fonctionnement d'un système d'alerte rapide des conflits (SARC)
 - ✓ Le Programme des frontières de l'Union africaine (AUBP)
 - ✓ L'initiative de solidarité africaine (L'Afrique aide l'Afrique)

II. Que fait concrètement la Commission pour soutenir le processus d'intégration ?



Intégration, Développement et Coopération

- ✓ Le Programme pour le Développement des Infrastructures en Afrique (PIDA)
- ✓ Le Programme détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA)
- ✓ La Deuxième Décennie de l'Éducation
- ✓ Le Plan d'action africain consolidé de la Science et Technologie
- ✓ La Décennie de la Femme africaine
- ✓ Le Fonds pour les Femmes africaines pour soutenir l'entrepreneuriat féminin
- ✓ Le Plan d'action pour le Développement Industriel accéléré de l'Afrique
- ✓ Le Programme Minimum d'Intégration (PMI) dont le premier Plan d'action est estimé à environ 110 millions de Dollars
- ✓ Le Programme en faveur de la Jeunesse
- ✓ La Charte africaine de la Statistique
- ✓ La stratégie d'harmonisation des Statistiques en Afrique (SHaSA)

II. Que fait concrètement la Commission pour soutenir le processus d'intégration ?



Valeurs partagée

- ✓ La Charte africaine de la Démocratie, des Elections et de la Gouvernance (2007)
- ✓ La Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la Corruption (2003)
- ✓ La Charte africaine sur les Valeurs et les Principes du service public et de l'administration
- ✓ Le Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits de la femme en Afrique

II. Que fait concrètement la Commission pour soutenir le processus d'intégration ?



Renforcement des Institutions et des Capacités

- ✓ La Banque Centrale Africaine, localisée à Abuja, Nigeria
- ✓ La Banque Africaine d'Investissement, localisée à Tripoli, Libye ;
- ✓ Le Fond Monétaire Africain, localisé à Yaoundé, Cameroun
- ✓ La Cour africaine de Justice, localisée à Arusha, Tanzanie
- ✓ Le Parlement Panafricain, localisée à Johannesburg, Afrique du Sud
- ✓ Le Conseil économique, social et culturel (ECOSOCC)

III. Le défis majeurs de l'intégration africaine



- A. Le financement des projets
- B. La souveraineté des États
- C. La non intégration des décisions dans les législations nationales.. La gouvernance de l'intégration.
- D. La pauvreté des infrastructures physiques et institutionnelles
- E. La non intégration monétaire et financière
- F. Les statistiques non harmonisées
- G. Les difficultés faites aux citoyens africains de circuler librement d'un pays à un autre

IV. Pourquoi l'espoir est-il permis ?

- A. Les avancées au niveau des sources alternatives de financement. Un consensus s'est enfin dégagé. Les exemples de la CEDEAO et de la CEEAC inspirent le COMESA et l'UA.
- B. Enfin, un Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement est consacré aux questions d'intégration et de développement. Le Sommet de l'UA indique dans sa décision No. **Assembly/AU/Dec.392(XVIII) de janvier 2012, à Addis Abéba**, ce qui suit: « *DECIDE de consacrer, selon les modalités à élaborer par la Commission, une de ses sessions ordinaires à l'examen des questions de développement et d'intégration.* »
- C. La dynamique impulsée par les arrangements tripartites. Une approche qui bouleverse les étapes du Traité d'Abuja et relance le processus d'intégration régionale et continentale.
- D. Les effets néfastes de la mondialisation renforcent la volonté de réussir à tout prix l'intégration économique et politique du continent.
- E. L'Afrique n'a pas le choix : elle doit réussir son intégration ou être marginalisée dans le concert des Nations.

MERCI POUR VOTRE

ATTENTION !